

1. Champ d'application

1.1 L'ensemble des livraisons de produits (« Produits ») de LINAK AG, Bönirainstrasse 9, CH-8800 Thalwil (« LINAK ») à tout acheteur (« Acheteur ») sont régies par les présentes conditions générales de vente et de livraison (les « Conditions »), dans la mesure où LINAK n'y a pas renoncé par écrit. L'acceptation par LINAK de la commande de l'Acheteur est expressément subordonnée à l'acceptation par l'Acheteur desdites Conditions, et aucun ajout ou modification ne sera contraignant pour LINAK, sauf accord écrit et exprès.

1.2 Les conditions de commerce international stipulées dans les Incoterms 2020 s'appliquent.

2. Passation de commande

2.1 Aucun accord définitif concernant la vente ou la livraison ne sera passé entre LINAK et l'Acheteur avant que LINAK n'ait donné son acceptation, sous la forme d'une confirmation de commande ou de tout autre consentement exprès par écrit.

2.2 Si la confirmation de commande de LINAK ne correspond pas à la commande de l'Acheteur, ce dernier devra immédiatement le signaler. Dans le cas contraire, l'Acheteur sera tenu aux termes de la confirmation de commande.

2.3 Les devis, factures pro forma et autre correspondance associée n'auront pas valeur exécutoire pour LINAK.

2.4 Toute annulation ou modification de commande ne sera considérée comme acceptée que sur confirmation écrite de LINAK. En cas d'annulation ou de modification, l'Acheteur remboursera à LINAK tous les frais raisonnables encourus suite à l'annulation ou à la modification de commande.

3. Conditions de livraison

3.1 L'ensemble des livraisons effectuées par LINAK se feront à l'usine (FCA Thalwil (c'est-à-dire Free Carrier en base aux définitions Incoterms 2020)), et l'Acheteur supportera tous les risques en cas de perte, de dommage ou de retard pendant le transport. Sauf accord contraire, le transport sera effectué par les moyens que LINAK estimera les plus appropriés, sans aucune responsabilité de celui-ci.

3.2 LINAK s'engage à prendre les mesures appropriées pour assurer une livraison dans les délais. Toutefois, en cas de retard, LINAK sera en droit de reporter la livraison de 30 jours au maximum, sans que l'Acheteur ne puisse prétendre à une annulation de la commande. Un retard de livraison n'autorisera pas l'Acheteur à réclamer une indemnisation.

4. Taxes et droits de douane

4.1 L'Acheteur devra payer toutes les taxes et les droits de douane portant sur lesdits Services.

5. Prix

5.1 LINAK se réserve le droit de modifier les prix tant qu'une confirmation de commande définitive n'a pas été émise. LINAK se réserve également le droit de modifier le prix des commandes confirmées en cas de variation des coûts de production, des salaires, des matériaux, des livraisons de sous-traitants, des taux de change, des frais imposés par les pouvoirs publics et du taux d'escompte officiel.

6. Conditions de règlement

6.1 Le règlement sera effectué au plus tard au moment de la livraison à l'usine (FCA Thalwil (Incoterms 2020)), sauf accord contraire convenu expressément par écrit.

6.2 En cas de retard de paiement, LINAK sera en droit de réclamer des intérêts de 1 % sur le prix d'achat par mois ou fraction de mois (c'est-à-dire 12% par année), ainsi que de suspendre l'ensemble des expéditions futures. LINAK sera également en droit d'exiger de l'Acheteur le règlement de tous les frais raisonnables encourus liés aux poursuites judiciaires ou non judiciaires entreprises dans le but de recouvrer le paiement.

6.3 L'Acheteur ne sera pas autorisé à suspendre les paiements au titre de réclamations portées contre LINAK, à moins que LINAK ne les ait acceptées au préalable.

6.4 Sauf accord contraire, si à la date convenue, l'Acheteur ne réceptionne par tout ou partie des Produits qui sont prêts pour livraison, l'Acheteur devra procéder au paiement comme si la livraison avait eu lieu.

7. Droits de propriété

7.1 Lesdits Produits resteront la propriété de LINAK jusqu'à leur paiement intégral, même si l'Acheteur a commencé à les utiliser, à les modifier ou à les intégrer à ses propres produits.

8. Droits de propriété intellectuelle

8.1 LINAK se réserve tous les droits relatifs aux Produits et à leur conception. Les Produits ne peuvent être reproduits ou donnés à des tiers en vue d'être copiés. Tous les schémas et descriptions envoyés à l'Acheteur resteront la propriété de LINAK, et ne

pourront en aucune manière être copiés, transférés ou communiqués à des tiers sans l'autorisation de LINAK.

8.2 En cas de violation de la clause 8.1, l'Acheteur indemnisera LINAK pour toute perte imputable à la reproduction illégale et pour l'ensemble des frais judiciaires ou non judiciaires encourus par LINAK.

8.3 Dans le cas d'un projet de développement, si un tiers réclame à LINAK des droits de propriété intellectuelle portant par exemple sur des brevets, des dessins et modèles, des droits d'auteur, des marques déposées ou autres droits similaires, l'Acheteur du projet indemnisera LINAK pour l'ensemble des coûts tels que les frais judiciaires et les dommages-intérêts résultant de ladite réclamation, à condition que cette dernière se rapporte aux spécifications et aux exigences de l'Acheteur.

9. Logiciel intégré

9.1 Si les produits sont livrés avec un logiciel intégré, LINAK fournira à l'Acheteur une licence logicielle non exclusive sous la forme d'un droit d'utilisation dudit logiciel, uniquement aux fins définies dans les spécifications techniques du produit en vigueur. Hormis cela, l'Acheteur n'obtiendra aucun droit sous forme de licence, brevet, droit d'auteur, marque déposée ou autre droit de propriété lié audit logiciel. L'Acheteur n'acquerra aucun droit sur le code source du logiciel et ne tentera pas d'y accéder.

9.2 Si les Produits sont livrés avec un logiciel intégré, l'Acheteur sera chargé de mettre à jour le logiciel une fois la livraison effectuée, en installant les mises à jour nécessaires proposées par LINAK.

10. Modifications techniques et autorisation

10.1 LINAK se réserve le droit d'apporter des modifications techniques ou autres aux Produits, y compris aux Produits commandés, sans préavis, si ces modifications n'affectent pas les spécifications techniques convenues.

10.2 LINAK ne sera pas responsable de l'absence ou de l'interprétation erronée des informations contenues dans les catalogues et autres supports écrits rédigés par LINAK.

10.3 L'Acheteur sera entièrement responsable de l'utilisation et du fonctionnement des Produits, que LINAK les aient approuvés ou non. Il incombe à l'Acheteur de s'assurer que les spécifications techniques convenues répondent aux critères de performance définis par l'Acheteur aux fins de leur utilisation. LINAK ne peut connaître ni maîtriser les conditions sous lesquelles ses produits seront mis en œuvre par l'Acheteur. Cela comprend, sans y être limité, l'exposition des actionneurs aux vibrations, la variation de charge, l'exposition à des variables extérieures telles que la température et l'humidité, la durée et la fréquence d'utilisation, la sécurité, etc. L'adéquation des produits et leur performance dans de telles conditions variables ne peuvent être validées que par des tests dont la responsabilité incombe uniquement à l'Acheteur. Cela comprend, sans y être limité, les tests des Produits utilisés par l'Acheteur et la validation de l'adéquation lors de la connexion des composants de l'Acheteur ou de tiers aux Produits. Les Produits ne doivent en aucun cas être utilisés dans un avion ou en rapport avec une énergie nucléaire, quelle qu'elle soit.

10.4 L'Acheteur s'engage à demander toutes les autorisations nationales ou internationales nécessaires pour toutes les applications dans lesquelles les Produits sont utilisés.

11. Réclamations

11.1 Si l'Acheteur souhaite faire une réclamation concernant la livraison de produits défectueux, cela devra se faire le plus tôt possible auprès de LINAK.

11.2 L'Acheteur devra immédiatement inspecter les Produits dès leur réception afin de s'assurer de l'intégralité de la commande et de l'absence de défauts, d'erreurs ou de tout autre écart par rapport au contrat. Si l'Acheteur souhaite présenter une réclamation à LINAK, il déposera une telle réclamation auprès de LINAK, dans un délai de 5 jours après réception des produits, si les défauts en question étaient visibles lors de l'inspection de l'Acheteur à la réception des Produits livrés.

11.3 LINAK ne sera pas responsable des dommages ou pertes subi(e)s pendant le transport, et toute réclamation à cet égard devra être déposée auprès du transporteur concerné.

12. Réparations et remplacement gratuits

12.1 À sa seule discrétion, LINAK accepte de réparer, remplacer ou rembourser les Produits qui s'avèrent défectueux, au moment de la livraison, en raison d'un défaut de fabrication, de conception et/ou de matériaux défectueux, à condition que l'Acheteur fasse une réclamation auprès de LINAK dans les 18 mois suivant la date de production, comme stipulé sur l'étiquette du Produit, sauf accord contraire (la « Période de réclamation »). Si LINAK fournit des batteries faisant partie intégrante d'un Produit, la Période de réclamation pour lesdites batteries, conformément à cette clause, sera de 12 mois à compter de la date de production indiquée sur l'étiquette du Produit.

12.2 Si l'Acheteur découvre des défauts pendant la Période de réclamation, il en informera LINAK par écrit, et le Produit fera alors l'objet d'un renvoi à LINAK ou à toute autre adresse indiquée par LINAK, le fret et l'assurance étant à la charge de l'expéditeur, accompagné d'une description de la raison d'un tel retour. Si LINAK reconnaît le Produit comme étant défectueux et que l'Acheteur a déposé une réclamation pendant la Période de réclamation, LINAK réexpédiera gratuitement le Produit dès qu'il sera remplacé ou réparé. LINAK remboursera à l'Acheteur les frais de transport qu'il a encourus pour l'envoi du Produit défectueux au siège social de LINAK, mais seulement si LINAK a approuvé par écrit et au préalable la méthode d'expédition et les frais encourus. Si toutefois, l'analyse de LINAK montre que le Produit n'est pas défectueux, LINAK pourra retourner le produit à l'Acheteur aux frais et risques de ce dernier, et LINAK pourra facturer des frais pour le temps passé et les ressources utilisées dans l'analyse du produit prétendument défectueux.

12.3 En vertu de la présente disposition, le retour ou la réparation devront obligatoirement être effectués au siège social de LINAK, sauf accord contraire de LINAK. LINAK ne devra en aucun cas démonter, remplacer ou remonter des Produits qui font partie intégrante d'autres Produits.

12.4 Sont exclus les réparations et les remplacements gratuits des Produits livrés avec un logiciel intégré lorsque les réclamations résultent (i) de la combinaison des Produits avec tout matériel ou logiciel non fabriqué ou non fourni par LINAK ; (ii) des spécifications de l'Acheteur qui diffèrent des spécifications écrites convenues ; (iii) d'une non-conformité non identifiée par LINAK au cours des tests de qualité et de leur publication, ni par l'Acheteur lors des tests de qualité et de leur autorisation ; (iv) de l'échec de la mise à jour dudit logiciel, le cas échéant ; et (v) de toute altération ou modification des Produits, à l'exception des modifications apportées par LINAK ou acceptées spécifiquement par LINAK par écrit.

12.5 En cas de défauts dans les logiciels visés à l'article 12.1 (cfr. article 12.4), le seul recours de l'Acheteur et la responsabilité cumulée de LINAK seront limités à la fourniture et/ou au remplacement par LINAK de toute pièce défectueuse dans les Produits en approvisionnant l'Acheteur avec de nouveaux composants logiciels. LINAK ne sera pas responsable du remplacement des Produits ou d'une partie des Produits lors de leur utilisation par l'acheteur, y compris, mais sans s'y limiter, de tout type de mise à jour sur site.

12.6 Sauf indication contraire expresse dans les présentes Conditions, les Produits seront fournis « EN L'ETAT », « LA OU ILS SE TROUVENT » et « AVEC TOUS LEURS DÉFAUTS » ; LINAK n'étendra aucune garantie, écrite, expresse ou implicite, de qualité marchande ou d'adéquation à un usage particulier.

12.7 Les Produits ne seront pas soumis à l'article 12.1 sur les réparations ou remplacements gratuits, si LINAK a estimé, à sa seule discrétion, que l'acheteur a fait un mauvais usage des Produits de quelque manière que ce soit ou n'a pas utilisé les Produits conformément aux normes et aux pratiques de l'industrie, ainsi qu'en vertu des instructions, le cas échéant, fournies par LINAK. En outre, LINAK n'acceptera aucune responsabilité quant à l'usure des produits qui auront fait l'objet d'un traitement violent ou à d'un entretien inadéquat.

13. Responsabilité associée aux Produits

13.1 LINAK sera responsable des produits conformément à la législation applicable en la matière, mais n'assumera aucune responsabilité au-delà de celle établie par la législation applicable.

13.2 L'Acheteur indemniserà LINAK, à hauteur de la responsabilité de ce dernier envers des tiers de tout dommage ou perte pour lesquels LINAK n'est pas responsable vis-à-vis de l'Acheteur, conformément à l'article 13.1 susmentionné.

14. Limitation de la responsabilité

14.1 La responsabilité de LINAK ne saurait être engagée pour les dommages ou les pertes spéciaux, indirects, consécutifs, punitifs ou exemplaires, qui pourraient résulter de Produits défectueux, d'un retard dans la livraison des Produits, de la responsabilité vis-à-vis des produits, d'un rappel ou autre, quelle qu'en soit la cause, y compris, mais sans s'y limiter, la perte de production, le manque à gagner, la perte de données et/ou la perte de clientèle.

14.2 La responsabilité totale de LINAK découlant de ou en relation avec un contrat régi par ces Conditions ne dépasse pas le montant facturé par LINAK au Acheteur en vertu de ce contrat.

14.3

15. Contrôle des exportations

15.1 L'Acheteur reconnaît que LINAK est tenu de se conformer aux lois et réglementations applicables en matière des exportations/importations concernant la vente, l'exportation, l'importation, le transfert, la cession, la mise à disposition et l'utilisation des Produits. L'Acheteur accepte que les Produits ne soient à aucun moment, directement ou indirectement, utilisés, exportés, réexportés, importés, vendus, transférés, cédés ou autrement éliminés d'une manière qui entraînerait le non-respect des lois et réglementations en matière d'exportation/importation.

16. Protection des données personnelles

16.1 Dans le cadre du traitement des demandes de ventes faites par l'Acheteur, LINAK traitera les données personnelles et de facturation. Toutes les informations personnelles que LINAK sera en mesure de traiter pourront être partagées avec d'autres sociétés du groupe LINAK. Elles ne seront pas partagées avec des tiers autres que les processeurs de données qui traiteront les informations au nom de LINAK sur la base d'un accord de traitement des données. Vous trouverez de plus amples renseignements dans la Politique de confidentialité de LINAK, sur le site www.linak.ch.

17. Force majeure

17.1 LINAK a le droit d'annuler des commandes ou de suspendre la livraison de Produits, et ne sera pas responsable en cas de non-livraison ou de livraison retardée ou de Produits défectueux, due, en tout ou en partie, à des circonstances raisonnablement indépendantes de LINAK, y compris, mais sans s'y limiter, les émeutes, les troubles civils, le terrorisme de guerre, les urgences sanitaires, les épidémies ou pandémie ou toute restriction gouvernementale ou réglementaire associée, les incendies, les insurrections, les réquisitions, les saisies, les embargos ou les défauts ou retards de livraison des sous-traitants, les grèves, les lock-out, les ralentissements, le manque de transport, la rareté des matériaux et l'insuffisance de l'approvisionnement en énergie. Tous les droits contractuels de l'Acheteur seront suspendus ou deviendront nuls dans les circonstances mentionnées dans la présente disposition. L'Acheteur n'a droit à aucun type de dommages et intérêts ou n'est pas autorisé à faire une réclamation en cas d'annulation ou de retard de livraison causé par de telles circonstances.

18. Confidentialité

18.1 L'Acheteur tiendra strictement confidentielles et ne divulguera à aucun tiers les informations confidentielles reçues au cours de ses activités avec LINAK.

19. Invalidité partielle

19.1 Si une ou plusieurs dispositions de ces Conditions ou une partie d'une disposition est considérée comme invalide, inexécutable, illégale ou sans effet, la validité, le caractère exécutoire, la légalité ou les effets de toutes les autres dispositions ne s'en trouvent pas affectés ou réduits.

20. Droit applicable et lieu de règlement des conflits

20.1 Tout désaccord ou litige entre LINAK et l'Acheteur sera réglé par le droit suisse, sans application de ses règles de droit relatives aux conflits de lois.

20.2 Sauf consentement écrit de LINAK pour une procédure d'arbitrage, qui aura alors lieu à Zurich, tous les conflits seront réglés par voie de droit dans la juridiction de LINAK, au tribunal Thalwil, Canton de Zurich, Suisse.

A compter du 1 Octobre 2020.

LINAK AG

Bönirainstrasse 9
CH-8800 Thalwil
T: +41 43 388 31 88
F: +41 43 388 31 87
www.linak.ch